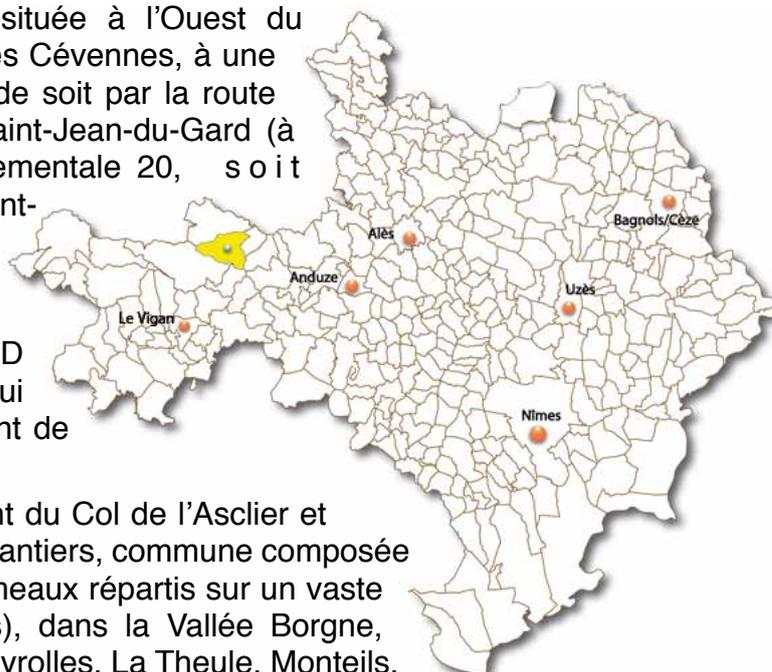


Le village des PLANTIERS



La commune des Plantiers est située à l'Ouest du Département du Gard, au cœur des Cévennes, à une heure de route d'Alès. On y accède soit par la route départementale 907 venant de Saint-Jean-du-Gard (à 20 km), puis par la route départementale 20, soit par l'autoroute 75 : Florac, Saint-André-de-Valborgne ou Saint-Roman-de-Tousque. On peut également arriver au village après avoir emprunté le col de l'Asclier (RD 20) en arrivant de Sumène ou celui du Pas (par la RD 193), en arrivant de Valleraugue.



Deux « borgnes » (rivières), venant du Col de l'Asclier et du Col du Pas, se rejoignent aux Plantiers, commune composée d'un bourg et d'une dizaine de hameaux répartis sur un vaste territoire (plus de 3 000 hectares), dans la Vallée Borgne, parmi lesquels : Bourgnolles, Faveyrolles, La Theule, Monteils, Souliès... où se perpétuent les activités d'agriculture, d'élevage et d'apiculture. Niché dans la vallée, à 416 m. d'altitude, le village est entouré de crêtes boisées (appelées localement « serres ») : serre des Clapisses, serre de Borgne, serre des Tours...

Il fait partie d'un secteur inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, les Causses et Cévennes. La valeur universelle de l'expression dans l'espace des pratiques d'élevage multiséculaires de ces territoires est ainsi reconnue, de même que les savoir-faire et traditions associés.

La commune des Plantiers fait partie de la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes, terres solidaires et de l'Aire optimale d'adhésion du Parc National des Cévennes.

Le document d'urbanisme en vigueur sur la commune est une carte communale, approuvée le 1^{er} août 2013.

Le document d'urbanisme en vigueur sur la commune est une carte communale, approuvée le 1^{er} août 2013.

Aperçu historique

Jusqu'en 1874, la commune était nommée Saint-Marcel de Fontbouillouse, du nom de l'un de ses hameaux, situé près d'une



voie de transhumance, allant de Sainte-Enimie aux Plantiers. Au XII^e siècle, des moines bénédictins y avaient établi un prieuré, dont il subsiste un édifice roman, l'église Saint-Marcel de Fontbouillouse. (1) Cet établissement religieux représentait une étape privilégiée pour les déplacements, entre Causses et littoral, des moines de Saint-Chaffre, qui s'étaient installés en 951 à Sainte-Enimie, véritable nœud de drailles.

Le blason de la commune reprend les armoiries de la communauté, « d'azur, à une fontaine d'argent, accostée de deux arbres d'or, sur une terrasse de sinople ». (Cf *dictionnaire Eugène Germer-Durand*).

En 1874, la commune prit le nom du hameau qui était devenu le plus peuplé, Les Plantiers, où avaient été transférées, depuis plus de 40 ans, la maison commune et les archives municipales.

L'histoire du village, dont les habitants étaient majoritairement huguenots (comme dans la plupart des communes des Cévennes), a été très marquée par les guerres de religion.

Démographie

En 1550, on dénombrait environ 925 habitants à Saint-Marcel de Fontbouillouse et le pic de population fut atteint au milieu du XIX^e siècle : 1350 habitants en 1847. Cette période correspond au développement maximal de l'agriculture et à la prospérité due à l'élevage du ver à soie.

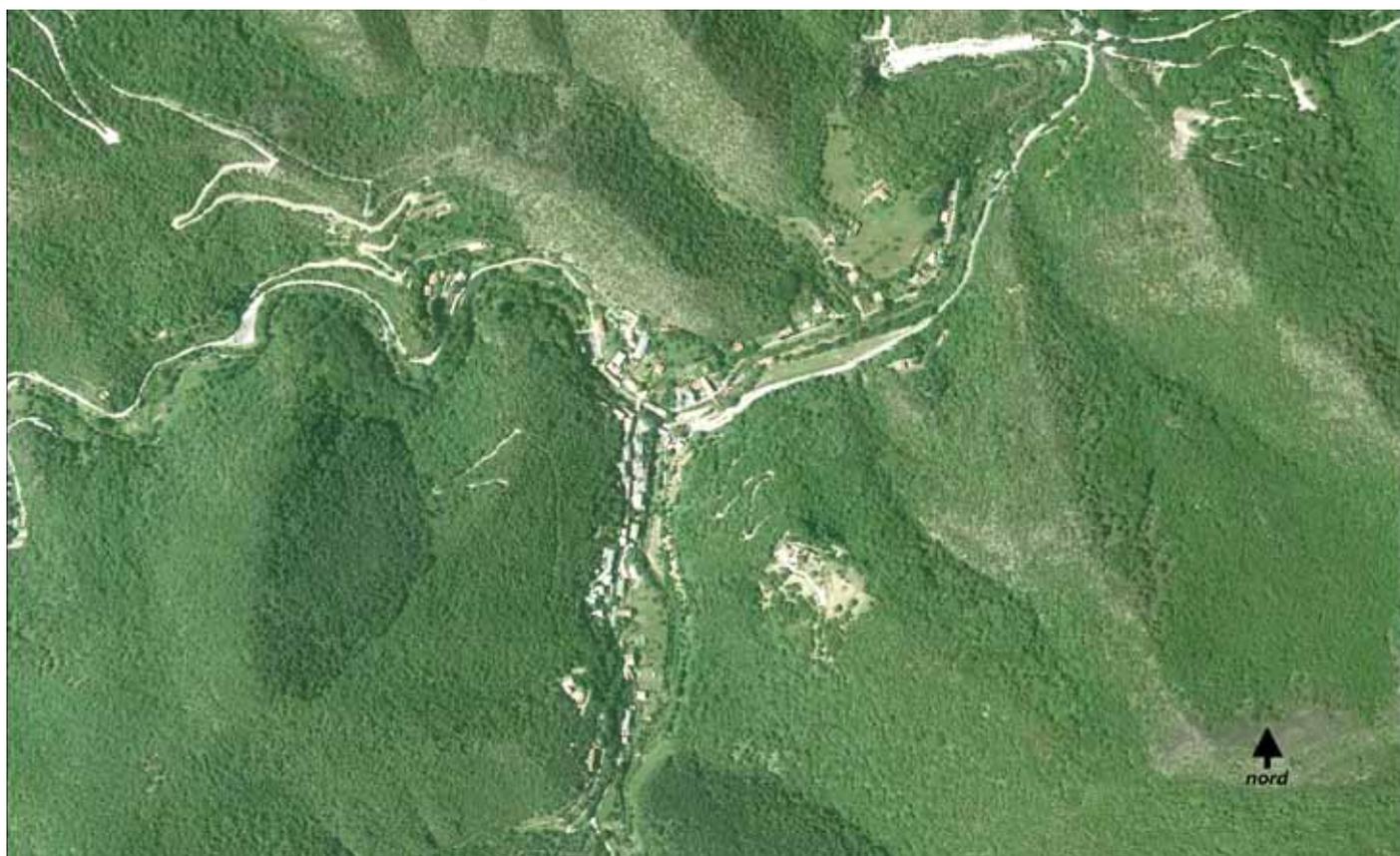
Le nombre d'habitants est passé de 227, en 1985, à 260, à l'heure actuelle.

Géographie

Le village, implanté au cœur de la Cévenne schisteuse, est niché dans une vallée, au confluent de deux cours d'eau.

La superficie du territoire communal est de 3 083 hectares.

L'altitude varie entre 410 m. (village) et 1066 m.



Economie locale

Le nom « Les Plantiers » viendrait de l'occitan plantada qui signifie « *plantation, jeune vigne* ». On ne sait s'il s'agissait de plantations de vignes, de châtaigniers ou de mûriers, dont la culture fut très précoce sur la commune. Le village comporte deux filatures de soie du XIX^es., qui ont fonctionné jusque dans les années 1950 et témoignent de l'importance de la sériciculture, indissociable des mûriers dont les feuilles servaient de nourriture aux vers à soie.

Les activités traditionnelles : agriculture, vigne, apiculture, élevage (ovins et caprins), cueillette des champignons... sont complétées essentiellement par des services et commerces.

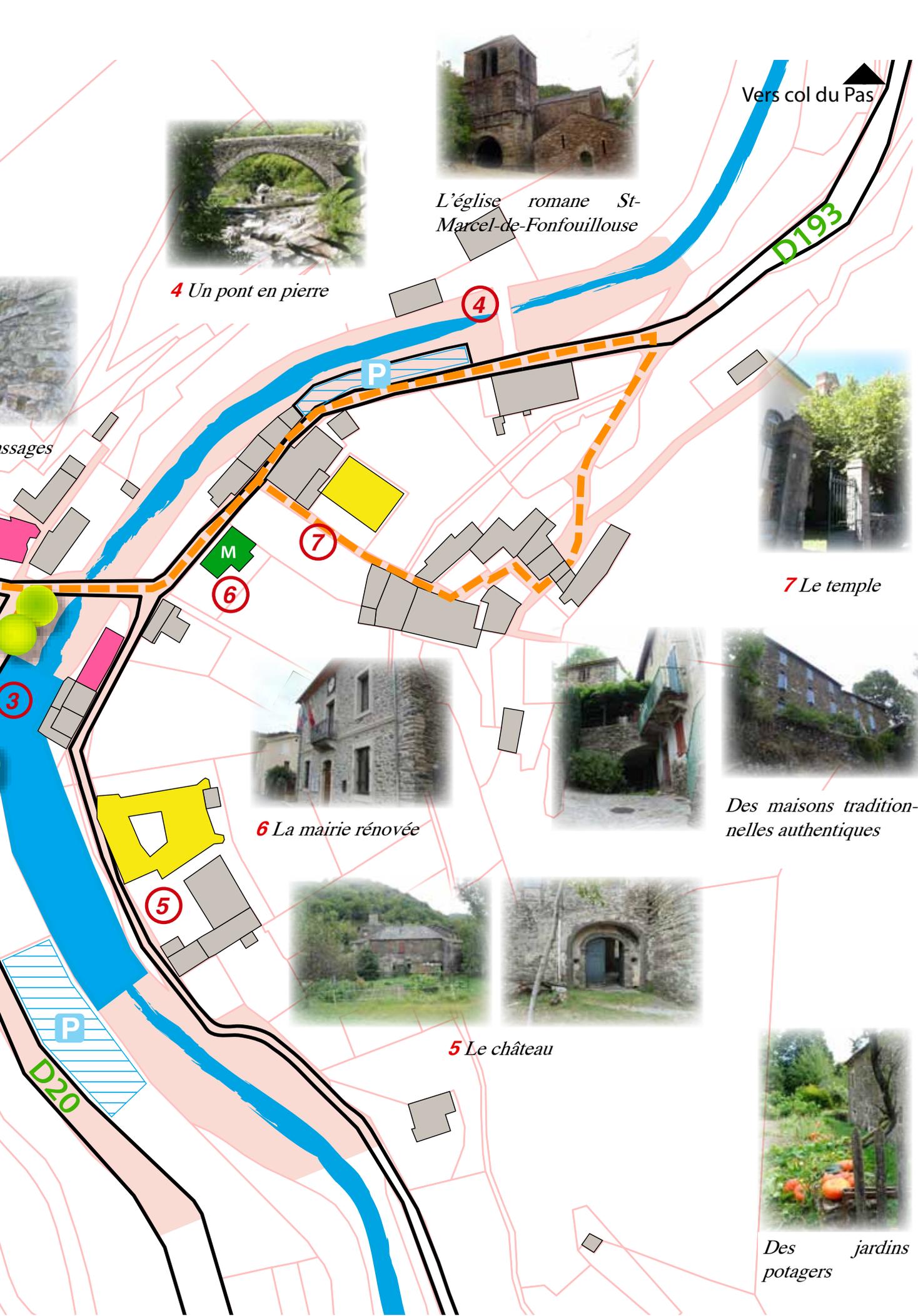
Premières impressions

La découverte des Plantiers se mérite : on accède à cette commune cévenole par des vallées aux routes départementales sinueuses, aménagées sur des versants boisés, qui offrent des échappées visuelles vers le paysage. Dès l'entrée du bourg, on repère une imposante bâtisse ancienne, le château, puis un édifice ancien reconverti en écomusée : La maison de l'eau (2). L'eau est en effet présente partout. Après avoir franchi un pont (3), on peut découvrir la confluence de deux cours d'eau. Les routes qui les longent sont bordées par des maisons anciennes construites avec la seule pierre locale disponible : le schiste. (4) Le village semble a priori d'échelle très modeste et il est indispensable de prendre le temps de le parcourir pour découvrir l'ensemble de ses nombreux atouts. On se rend alors compte que le réel caractère des Plantiers ne se limite pas à son patrimoine architectural, mais est lié au patrimoine naturel, à l'histoire et à l'authenticité des lieux.



Les éléments forts de la découverte du village





Vers col du Pas

L'église romane St-Marcel-de-Fonfouillouse

4 Un pont en pierre

7 Le temple

6 La mairie rénovée

Des maisons traditionnelles authentiques

5 Le château

Des jardins potagers

DIAGNOSTIC

Les atouts

Le village des Plantiers dispose de nombreux atouts patrimoniaux, au sens large du terme (paysage naturel, histoire, patrimoine bâti...). Grâce à ses qualités environnementales, à son authenticité et à ses équipements et services, la commune est un lieu de vie et de villégiature idéal pour les personnes qui en sont originaires, tout comme pour les visiteurs épris de nature et de tourisme vert.

Les charmes de ce village de caractère se dévoilent peu à peu, mais produisent une impression durable.

- **Situation** dans une vallée reculée, au milieu d'un environnement naturel, dans un cadre bucolique, au confluent de deux ruisseaux. (1)



- Calme et beauté des **paysages** montagneux et boisés (châtaigneraies), qui étaient cultivées en terrasses (les bancels), aménagées en construisant des murs de soutènement en pierre sèche. Les différents niveaux étaient reliés par des escaliers en pierre. (2)



- **Présence de l'eau** : La commune est implantée au point de rencontre de deux ruisseaux. Ces cours d'eau, accompagnés de leurs ripisylves, créent une ambiance paysagère spécifique, au charme empreint d'intimité et de verdure. (3) Des ponts en pierre permettent leur franchissement. (4) Pour rejoindre la Borgne, on peut emprunter une calade réalisée au siècle dernier avec des galets de rivière.



De tous temps, les habitants ont su créer des dispositifs pratiques de récupération et distribution de l'eau, notamment les pansières, barrages qui la canalisent et permettent d'arroser les prairies et jardins potagers ou d'alimenter, à travers des béals, des réserves d'eau, les gourgues. (5,6)



En saison estivale un plan d'eau a été aménagé pour la baignade, grâce à une retenue en amont (il est utilisable du 15 juin au 15 septembre). (7)



Le long de ce plan d'eau, un espace de verdure, propice à la détente, a été réalisé en construisant une terrasse en pierre, dans l'esprit des gourgues. (8) Une terrasse supérieure sert de parking et de jeu de boules.



- Plusieurs sentiers de **randonnées** peuvent être empruntés au départ des Plantiers : celui de Saint-Marcel de Fontfouillouse, pour rejoindre l'église, ou le sentier du « Mouflon », celui « de la Palombe », qui emprunte l'ancienne draille de la Margeride... Ils offrent aux marcheurs de très beaux panoramas (sur la crête du col de l'Asclier au col du Pas, sur le serre de Borgne...). Une signalétique permet de repérer les sentiers et de connaître les longueurs de leurs parcours. (9)



- **Qualité architecturale** des constructions vernaculaires en pierre, implantées en fond de vallée. Elles ont d'autant plus de caractère qu'elles sans prétention. (10)

- Le **domaine bâti** (habitat, dépendances...) exprime ses fonctions (s'abriter, travailler...) dans un environnement spécifique, en relation étroite avec l'économie cévenole. Les constructions sont souvent hautes, imposantes. (11) La pierre utilisée pour la construction est le matériau local, le schiste. La gamme de couleurs est assez limitée, ce qui entraîne une certaine unité chromatique. Certains bâtiments se distinguent par leur importance, leur aspect massif. (12)



- **Implantation des constructions** : les bâtiments sont alignés de part et d'autre des routes départementales, selon le principe des villages-rues. (13)



Des escaliers anciens en pierre permettent de rejoindre les parties qui se trouvent à l'arrière et en surplomb des constructions, incitant à la découverte de ces espaces dont on ne peut deviner, a priori, s'ils sont privatifs. (14,15)
Certains passages sont couverts. (16) Quelques maisons situées en léger retrait de la route, du côté Nord du village, sont accessibles par une ruelle tortueuse.



- Les **bâtiments anciens** sont la plupart du temps de plan rectangulaire et couverts par un toit à deux pentes, qui comporte généralement des génoises. Dans certains cas, la partie supérieure des façades est percée de petites ouvertures rectangulaires caractéristiques des magnaneries, situées au dernier niveau des constructions, dans lesquelles on élevait les vers à soie jusqu'au début du XX^e siècle. (17,18)



- Certaines maisons sont fondées directement sur le socle rocheux en schiste, intégré à la maçonnerie.

L'effet visuel d'harmonie entre le contexte naturel et la



construction est particulièrement intéressante. (19,20)

- Quelques constructions sont recouvertes d'un enduit. Des éléments de décor subsistent ponctuellement : chaînes d'angles traitées en trompe-l'œil, avec une couleur claire imitant les joints entre pierres, que l'on faisait ressortir visuellement en les soulignant d'un filet brun-rouge, par exemple (21) Dans certains cas, les chaînes d'angle et encadrements de baies étaient soulignés de bandes ocrées. (22).



21



22



23



24



25



26

- La plupart des portes sont d'origine, en bois. Certaines comportent une date gravée, sur les clés de leurs linteaux. (23,24,25,26) Le décor sculpté évoque également l'histoire des constructions. Les arcs en accolade, par exemple, datent en général du XV^e siècle. (27)



27

- Les fenêtres : certaines baies à croisées et meneaux, caractéristiques du XVI^e siècle (voire du début du XVII^e siècle), subsistent dans le village. (28) Les fenêtres sont équipées, traditionnellement, de contrevents. (29)



30



28



29

- Les garde-corps souvent constitués de sobres barreaudages en fer, simplement ornés d'olives. (30)

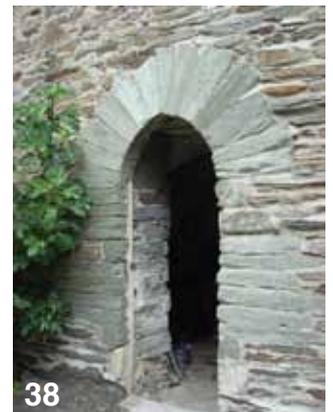
- Les maisons anciennes en pierre comportent, pour certaines, des escaliers extérieurs, qui les relient à l'espace public ou à leur jardin privé. (31,32,33,34)



- Une devanture commerciale en bois particulièrement bien conservée témoigne de la présence d'un ancien commerce. (35) Certains éléments témoignent d'une activité disparue, comme ce bandeau enduit sur lequel était inscrit le nom du commerce. (36)



- **Château des Plantiers** : construit à proximité immédiate du confluent des deux borges, le château présente un plan irrégulier, organisé autour d'une cour intérieure (37), et comporte une belle porte en ogive du XV^e siècle (38), appareillée dans un schiste amphibolique couleur vert d'eau. Chaque angle de l'ensemble est renforcé, soit par l'ancien donjon, de plan carré (angle sud-ouest), soit par des tourelles circulaires (côté nord 39) ou par une échauguette (côté est). Cet édifice médiéval a été très remanié au XVII^e siècle et les murs extérieurs dotés de croisées à meneaux (40). Pillé et incendié en



1703 par une bande de camisards, le château a été remis en état sur ordre de l'Intendant du Languedoc.

(41) Le crénelage initial a disparu.

L'ensemble bâti est agrémenté par un vaste jardin fruitier et potager. (42,43,44)

Le château servit de résidence aux barons d'Aleyrac, depuis le XIV^es. puis aux De Mandajors (XV^es), aux Ginestoux (XVI^es), aux La Tour-Gouvernet et La Tour de la Charce (XVII^es), et enfin aux De Salvaire (à partir du XVIII^es.).

Si la propriété, privée, ne se visite pas, les propriétaires actuels mettent ponctuellement à disposition du public la cour intérieure, pour l'organisation de concerts.



- Le bourg comporte des **équipements** qui sont **remarquables** en terme de réussite de **réaffectation** de bâtiments anciens : la Maison de l'eau, la



mairie (bâtiment autrefois occupé par la Poste) (45), un gîte pédestre communal implanté dans une ancienne maison (permettant d'accueillir 15 randonneurs) (46), la bibliothèque (qui comporte un point multimédia, avec accès à internet).

- **La Maison de l'eau** : (47,48,49,50) l'ancien moulin, implanté à l'entrée du village, accueille un écomusée qui



présente des expositions ludiques sur le thème de l'eau, cette ressource si précieuse, que les cévenols ont su gérer au cours des siècles avec économie, mais qui peut également être destructrice. Le musée comporte huit salles et une promenade extérieure. Il est ouvert sept mois de l'année, du 7 avril au 7 novembre et toute l'année sur rendez-vous, pour les groupes. La visite dure 1h30 environ.



50

Un cheminement extérieur, accessible aux seuls visiteurs de la Maison de l'eau, permet de bénéficier d'une superbe vue sur le village, le pont et le cours d'eau. (51,52,53)



51

Des plantes locales agrémentent ce cheminement. (54)



52



53



54

- **Le temple** se signale par deux piliers qui encadrent un portail en fer.

Ce lieu de culte est un élément patrimonial important, dans une région qui a été très marquée par les guerres de religion. Détruit en 1685 par les dragons de Louis XIV, il a été reconstruit en 1833. Son volume sobre est surmonté par un clocheton en brique.

- Le bâtiment ancien, construit en 1884, qui abritait par le passé la mairie et l'école comporte actuellement une salle de classe, une salle polyvalente, deux logements locatifs. De plan rectangulaire, il est coiffé par un toit à 4 pentes, qui accentue son aspect imposant. Sa façade principale exprime par sa symétrie l'ancienne séparation entre école des filles et école des garçons. (55)

Une plaque commémorative honorant les soldats disparus au cours des guerres mondiales est apposée sur cette façade. (56)



55



56

La façade arrière de l'école est équipée d'un mur d'escalade. (57)



Un portail fantaisiste, dont le décor représente les outils de l'écolier : équerre, compas, rapporteur, stylo-plume, pinceau... a été récemment installé sur le côté de l'école. (58)



- Des établissements sont implantés au cœur des Plantiers et jouent un rôle essentiel dans la vie du village, tant en terme de **services** aux habitants et visiteurs qu'en terme de **lien social** :

Un restaurant-café-glacier-snack, ouvert 10 mois par an. (59)



Une auberge (chambres d'hôtes et restaurant), ouverte 8 mois par an, d'avril à novembre. (60) Elle est implantée dans un grand bâtiment en pierre, où se trouvait l'ancienne boulangerie, devenue épicerie-mercerie jusque dans les années 1970.

Un snack-pizzeria, également café de pays et bureau de tabacs. (61)

Une boulangerie-alimentation-Presses.

Une Poste.

Une maison de retraite, qui permet aux personnes âgées de vivre dans un cadre naturel tout en contribuant à une dynamique économique locale. (62)

Des gîtes communaux.

Un camping.

Une location d'ânes.



- Environnement paysager et contexte végétal :

La végétation est très importante dans ce secteur. La couleur verte est omniprésente, les versants montagneux étant recouverts de bois. Un immense tilleul agrémenté l'entrée sud du village. (63). Des pergolas apposées sur les façades sud de certaines maisons anciennes contribuent à leur confort d'été



tout en les agrémentant visuellement. (64,65,66) Entre les constructions, des échappées visuelles vers la nature



environnante contribuent au charme bucolique des lieux. (67) Le contraste entre les zones minérales sombres, et les paysages extérieurs végétalisés, lumineux, est très intéressant. (68,69)



Des jardins potagers permettent aux habitants d'assurer la production de leurs propres salades et légumes. (70).



La commune s'emploie à valoriser les espaces publics par leur fleurissement et participe au label Villes et villages fleuris. (71) Des jardinières ont été mises en place sur le garde-corps du pont. Leurs plantes fleuries agrémentent l'entrée du village, grâce aux touches colorées des fleurs, qui ressortent



d'autant mieux sur le fond vert du paysage et la dominante grise des constructions. (72)

Les plantations en pied de façade (végétation spontanée ou entretenue par les riverains), dans les ruelles, sont des éléments importants pour la mise en valeur de ces espaces.



- Le village dispose d'une **aire de jeux** et de loisirs sécurisée, « Le jardin de la Gourguette », qui surplombe le ruisseau. (73,74)



- Trois **aires de stationnement** principales permettent de garer les véhicules : l'une en entrée de village, l'autre sur la place centrale et ombragée, la troisième entre l'école et l'épicerie (75,76)



- Certains **espaces publics** ont été **traités** de façon qualitative, avec la mise en place de pavements en pierre de gneiss, roche issue du granite que l'on retrouve en Vallée Borgne. (77) Les réseaux aériens ont été mis en discrétion, préservant l'aspect patrimonial du bourg.

- Présence de **toilettes publiques**, en contrebas de la place principale.



- **Clôtures** : il est important de veiller à l'aspect de ces éléments non négligeables du paysage. Une clôture en bois a été mise en place à proximité du château. Son style rustique, très champêtre, a beaucoup de charme (78). Il est recommandé par conséquent de conserver cet élément, sans négliger pour autant la question de la mise en sécurité.



- **Elevage de moutons** : cette activité économique est toujours présente. On dénombre plusieurs troupeaux sur l'ensemble du territoire et la commune soutient l'installation d'un berger au hameau de Faveyrolles.

- **Animations** : le parc de la mairie (« Jardin Guillaume », du nom de l'ancien propriétaire) accueille en période estivale diverses manifestations, fête de la musique, cinéma en plein air, repas champêtres, fête paroissiale, spectacles de théâtre...

- **L'église Saint-Marcel de Fontfouillouse, située à quelques kilomètres du centre des Plantiers**, faisait partie d'un prieuré bénédictin. Après la défaite des albigeois, en 1213, des prisonniers furent confiés à la garde des moines. L'église romane a été construite en plusieurs phases. L'abside et le chœur datent du début du XII^e siècle (79), la nef voûtée en berceau brisé de la seconde moitié du XII^e siècle ; la chapelle méridionale aurait été ajoutée au début du XIII^e siècle. L'église est mentionnée dans le cartulaire du prieuré Notre-Dame du Bonheur en 1249 (ch. 20). Les moines avaient défriché les hauteurs voisines et y avaient effectué des plantations de châtaigniers et mûriers (pour la sériciculture) (80).



79



80

En 1472, le prieuré fut uni par le pape Sixte IV au chapitre de la collégiale Saint-Jean d'Alès.

Le clocher et la chapelle nord auraient été ajoutés en 1503, selon la mention indiquée sur une plaque scellée au-dessus du porche d'entrée.

L'église fut incendiée en 1702, au moment de la révolte des Camisards, et reprit du service vers 1723, jusqu'en 1794. Elle fut longtemps utilisée comme église paroissiale.

L'église est **inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques** depuis 1986.

L'association des Amis des Cévennes a fait réaliser des travaux de mise hors d'eau de l'église. Les pouvoirs publics se sont intéressés à sa restauration dans les années 1970 et 2001.

« Cet édifice roman abandonné qui s'inscrit dans le paysage cévenol est caractéristique de l'architecture



81

en schiste et lauzes. Bien que plusieurs campagnes de constructions soient visibles et que l'état de la nef et du chœur soit critique, l'ampleur des volumes intérieurs, l'imposante tour-clocher (inscription XVI^e siècle) avec des éléments sculptés 81, 82, 83, 84, militent en faveur de la sauvegarde. La consolidation



est engagée mais une intervention importante est nécessaire. » Olivier Poisson

Les points faibles

La commune comporte plusieurs hameaux très intéressants en terme de patrimoine, mais le label Villages de caractère concerne avant tout le centre du village, qui est peu étendu. Le circuit de visite est par conséquent limité, mais peut être complété par des incitations à découvrir l'ensemble du territoire communal – et notamment Saint-Marcel de Fontfouillouse.

(1) : Vue de l'une des deux rues principales du village.



Domaine public :

- L'implantation au point de rencontre de deux ruisseaux peut devenir problématique en cas de crues. Des inondations et coulées de boue ont déjà été constatées et un témoin de crue mis en place pour rappeler ces événements et le risque d'inondation. (2)



- Problèmes d'accessibilité dans certains secteurs : la déclivité peut constituer un frein à la découverte d'une partie du parcours. Certains secteurs du circuit seront réservés aux personnes les plus valides. (3)

Toute une partie du parcours, au-dessus des maisons situées au Sud du village, doit être



aménagée. Seuls des travaux de débroussaillage et élagage y ont été réalisés pour l'instant.

- Si le plan d'eau est une réelle opportunité pour les habitants et visiteurs, qui leur permet de se rafraîchir en été, on peut regretter qu'une partie de l'aménagement ait un caractère un peu trop citadin (style et alignement des luminaires, par exemple). (4)



- Le mobilier urbain (luminaires, bancs, jardinières, corbeilles de propreté...) est disparate. (5) La place, partiellement dévolue au stationnement des véhicules, comporte également du mobilier urbain et notamment un banc en pierre, qui ne peut être utilisé lorsque des véhicules sont arrêtés devant. (6) L'éclairage est, ponctuellement, installé de façon provisoire (arrimage



d'un spot sur un platane). (7) Le panneau d'affichage, protégé par un semblant de toit, est implanté sans réel souci d'intégration. (8)

- Les toilettes publiques, situées entre la place et le ruisseau et aménagées dans un édifice en béton, constituent une sorte de verrue dans cet environnement de qualité. (9)

- Des équipements techniques (câbles, tuyaux) traversent les ruisseaux au niveau des ouvrages d'art, sans grand souci de mise en discrétion. (10,11)



- La façade de la bibliothèque est peu attractive. (12)



- Les conteneurs d'ordures ménagères et de collecte sélective ne sont pas tous implantés avec un souci de mise en discrétion. (13,14)



Domaine privé :

- La commune dispose d'une carte communale. Ce document d'urbanisme simplifié délimite les zones où les constructions sont autorisées, mais ne comporte pas de réglementation spécifique pour les constructions. C'est donc le règlement national d'urbanisme qui s'applique.

La seule protection patrimoniale concerne l'église, située à Saint-Marcel-de-Fontfouillouse. Le bourg-centre n'est donc pas concerné par une servitude patrimoniale, qui aurait impliqué la nécessité d'obtenir un avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France pour chaque autorisation de construire.

La commune, enfin, se trouve dans l'aire optimale d'adhésion du Parc National des Cévennes, ce qui n'implique pas de contrainte spécifique, du point de vue architectural.

Il est par conséquent nécessaire d'être très vigilant quant aux demandes d'autorisation qui seront déposées sur la commune. L'avis d'un architecte est nécessaire, pour offrir les meilleures garanties de qualité architecturale et d'intégration harmonieuse dans l'environnement existant.



- Les bâtiments du centre du village ont un caractère assez homogène et s'inscrivent dans un environnement naturel de grande qualité. Dans ce contexte, l'impact visuel des constructions neuves ou récentes est très fort. (15) Il est important d'éviter tout mitage des hauteurs environnantes.

- Dans certains cas, les éléments traditionnels (portails, portes, fenêtres...) manquent d'entretien et se dégradent, ce qui risque d'entraîner à terme leur disparition. (16)



Le percement de baies dans des murs existants n'est pas toujours respectueux des proportions convenables en fonction du caractère architectural et des percements des façades ; le traitement des encadrements n'est pas toujours qualitatif. (17,18)



Si l'utilisation du bois, matériau traditionnel, est recommandée en cas de remplacement des menuiseries, il est important d'être vigilant quant au dessin des éléments remplacés.

Une porte d'entrée trop largement vitrée peut poser des problèmes de sécurité. (19)

- Des extensions ont été rajoutées à des constructions traditionnelles. On peut déplorer que certaines de ces extensions soient supportées par des piliers disgracieux. (20)

- Certaines façades en pierre ont été recouvertes d'un enduit. On peut regretter le choix d'un enduit rose pour une grande façade qui surplombe la place principale. Cette couleur ne fait en effet pas partie de la très discrète palette traditionnelle locale, conforme à l'esprit des cévenols. (21).

Les surélévations de murs traditionnels en pierres apparentes, si elles sont enduites au ciment, peuvent causer un préjudice visuel. (22)



- Une attention toute particulière doit être apportée aux détails, afin de ne pas dénaturer les caractéristiques traditionnelles de l'habitat, qui font sa spécificité et contribuent à l'attractivité du village. On peut regretter, par exemple, la pose de carreaux de faïence dans le tableau d'une fenêtre ancienne (23) ou les auvents installés au-dessus de portes, dans un souci fonctionnel, avant tout, sans tenir compte des matériaux et proportions souhaitables. (24)

- Le mobilier des commerces contribue à l'impression d'ensemble du village. L'utilisation de tables « banales » en matière plastique est regrettable dans un tel environnement naturel. (25)



Les espaces extérieurs des commerces doivent être aménagés de façon qualitative (enseignes, mise en discrétion des bouteilles de gaz...). (26)

- Certains équipements accessoires (antennes, paraboles, capteurs solaires, climatiseurs...) sont implantés sans souci de mise en discrétion. (27,28)

- Les clôtures contribuent à la qualité des paysages. Elles doivent être discrètes et réalisées avec soin. (29)

- La plupart des terrasses qui ont été aménagées au cours des siècles pour la culture des châtaigniers ne sont plus entretenues aujourd'hui.



Base de propositions pour un plan de mise en valeur architecturale et paysagère

Mise en place d'un circuit de découverte du village, qui comportera des panneaux explicatifs présentant les éléments spécifiques ou remarquables du patrimoine

La mise en place d'un circuit de découverte dans le village nécessite de définir un parcours qui vienne compléter la visite des deux rues principales.

Du côté Sud du bourg-centre, le circuit permettra de découvrir les bâtiments situés dans la rue principale, avant de poursuivre sur une sente bucolique, aménagée dans le cadre de cette opération, à l'arrière des constructions. Accessible par un escalier en pierre, (1) elle réservera des échappées visuelles incitant à la découverte (2) ou offrant des vues inédites sur les toitures du village et le paysage à l'arrière-plan (3). Ce cheminement permettra de découvrir également les anciennes terrasses (4) et une "gourgue" abritée sous une double voûte en pierre. (5)



Des aménagements seront nécessaires pour faciliter l'accès à ce secteur : nettoyage, élagage (6), consolidation des murs anciens des bancels et de leurs escaliers. (7,8)

Le promeneur quittera ensuite ce paysage agricole traditionnel (9) en empruntant des passages



(10,11), qui lui permettront de rejoindre la route au niveau de la Maison de retraite. (12)



Dans sa partie Nord, le circuit empruntera la rue caladée située entre des maisons et un jardin et passera sous un passage voûté avant de regagner la route départementale en longeant le cours d'eau.

Les visiteurs pourront être invités à découvrir également Saint-Marcel de Fontfouillouse, ainsi que les hameaux du village et leur patrimoine : Monteils et son donjon, l'aqueduc qui amenait l'eau d'une source à la ferme du Caylou, Faveyrolles...

Interventions sur le domaine public :

* *Mise en valeur des places et rues* (traitements de sols et mobilier urbain) : une étude d'ensemble sera conduite, afin de proposer une mise en valeur des rues et espaces publics non encore aménagés, tout au long du parcours de découverte. (13)

Les bancs en pierre implantés devant les habitations seront préservés et mis en valeur.

Les plantations en pied de façades devront être maintenues et encouragées.

L'aménagement de la place centrale mérite une attention toute particulière, dans un esprit qui conserve le caractère rural des lieux.

* *Aires de stationnement* : le bureau d'études qui sera sélectionné par la municipalité étudiera la circulation et les besoins en stationnement. Sur cette base, il élaborera un projet avec un double objectif : mise en valeur patrimoniale et maintien d'un nombre d'emplacements de stationnement au moins équivalent à l'existant. La proposition prendra également en compte l'afflux de visiteurs en période touristique et à l'occasion des manifestations événementielles.



Le fonctionnement actuel consiste à interdire le stationnement sur la place en période estivale.

* *Toilettes publiques* : elles feront l'objet d'une mise en valeur (habillage végétal, par exemple) ou d'une réfection complète. La réflexion pourrait porter sur le choix d'un autre emplacement pour cet équipement, qui soit plus accessible.

* *Ponts* : il est souhaitable de mettre en discrétion les équipements techniques (câbles et tuyaux) qui sont fixés sur les ponts et dont l'impact visuel est préjudiciable.

* *Bibliothèque* : la façade d'accès à la bibliothèque mérite d'être mise en valeur. La fenêtre plus large que haute, l'enduit au ciment gris, l'absence de signalétique ailleurs que sur la porte n'incitent pas à la découverte de cet équipement.

* *Mise en discrétion des conteneurs* d'ordures ménagères et points de collecte sélective.

* *Mobilier urbain* : il devra faire l'objet d'une réflexion d'ensemble. Bancs, corbeilles de propreté, luminaires... devront ponctuer l'ensemble de l'espace public et être représentatifs de la qualité d'aménagement souhaitable dans un tel contexte de village de caractère. Le mobilier urbain pourra être choisi dans une gamme contemporaine très sobre et élégante.

- Interventions sur le domaine privé :

Entretien et mise en valeur des bâtiments privés :

* Les travaux d'aménagement et de restauration doivent être effectués en respectant le caractère architectural des constructions. Le recours aux conseils d'un professionnel est vivement recommandé avant toute intervention sur le bâti ancien, en l'absence de protection patrimoniale justifiant le recours à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sur le bourg-centre.

* Il est souhaitable d'établir une palette de couleurs de référence pour les enduits, menuiseries et ferronneries, qui s'inspire des couleurs traditionnellement utilisées dans le village. En l'absence, on évitera les enduits trop clairs ou de couleur non adaptée, comme le rose par exemple. Un effet d'harmonie doit être recherché avec l'environnement naturel et notamment les teintes du schiste.

- Les parties du village concernées par le parcours de découverte doivent faire l'objet d'une mise en valeur. Les équipements à usage privé (mobilier, barbecue...) ne doivent pas envahir l'espace public. (14)

- Les équipements accessoires (antennes, paraboles, capteurs solaires, climatiseurs...) doivent être implantés en recherchant la plus



grande discrétion possible et en s'intégrant au mieux à la construction qui leur sert de support.

- Les terrasses (traversiers) sont non seulement caractéristiques de la façon dont l'homme a façonné le paysage à des fins économiques, mais ont également un rôle prépondérant à jouer pour le maintien des terres, la lutte contre l'érosion, la régulation de l'eau ; elles doivent être entretenues afin de ne pas disparaître peu à peu.

- Il est important d'entretenir et valoriser les systèmes de régulation et distribution de l'eau.

En accompagnement du circuit de découverte :

Il conviendra de mettre en oeuvre une signalétique adaptée au circuit de découverte du village. Celle-ci se déclinera sous deux formes :

- directionnelle (fléchage en applique sur façade ou incrustation dans le sol) pour indiquer à l'utilisateur le parcours à suivre

- explicative (thèmes développés de façon synthétique et agrémentés d'illustrations diverses, localisés sur des emplacements stratégiques).

Les thèmes suivants pourraient être envisagés :

1/ Le château

2/ La Maison de l'eau

3/ Le temple

4/ La gestion de l'eau (béals, gourgues...)

5/ La sériciculture (filatures)

6/ La culture en terrasses

Synthèse

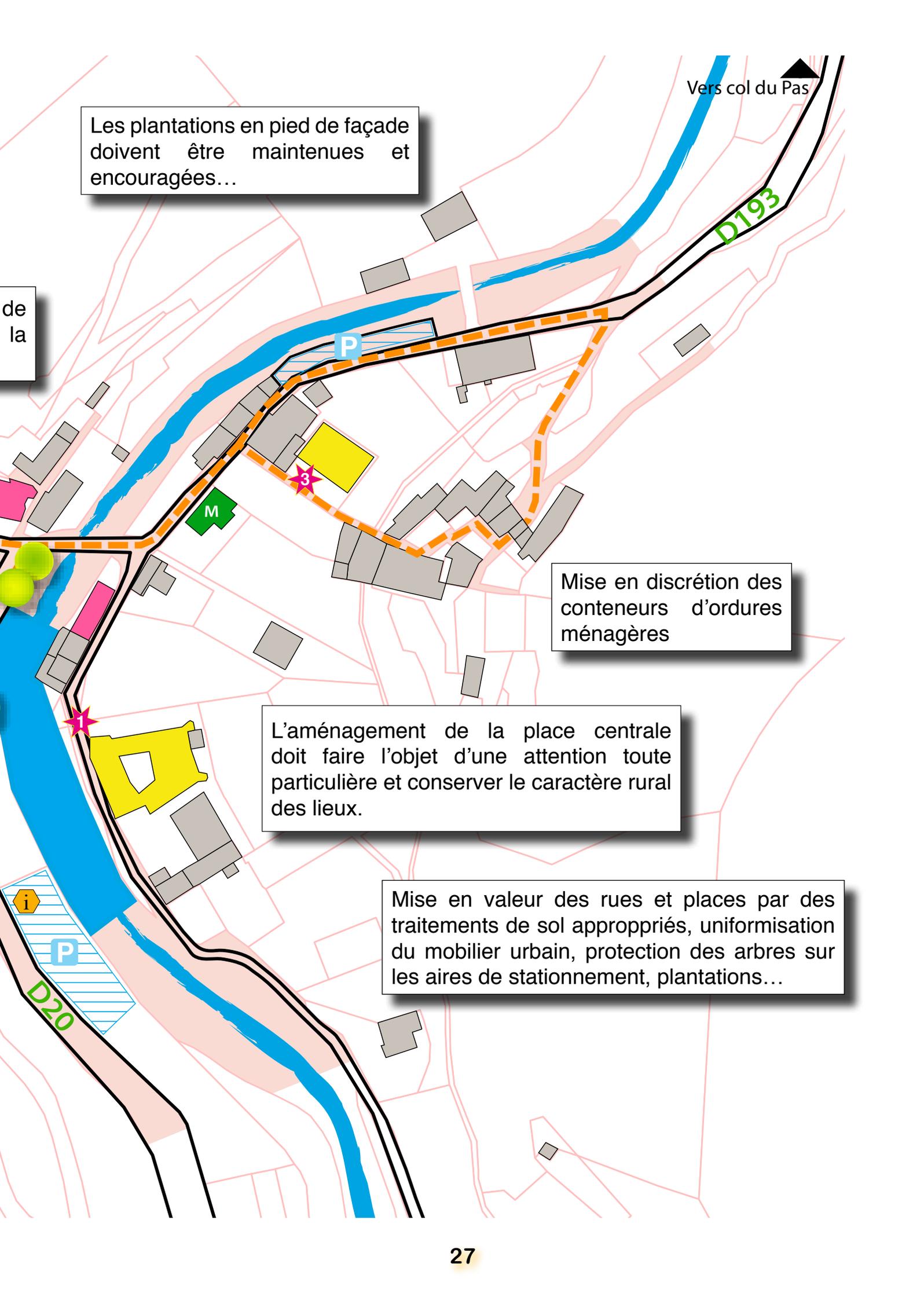
Nettoyage, élagage, consolidation des murs anciens des bancels et de leurs escaliers.

Mise en valeur la façade de bibliothèque

Réfection ou déplacement des toilettes publiques

Mise en discrétion des réseaux qui longent le tablier du pont

-  Périmètre d'étude
-  Circuit de découverte
-  Panneau d'accueil
-  Localisation des panneaux de sensibilisation
-  Mairie (M), équipements municipaux
-  Principaux éléments du patrimoine
-  Commerces et services



Les plantations en pied de façade doivent être maintenues et encouragées...

de la

Mise en discrétion des conteneurs d'ordures ménagères

L'aménagement de la place centrale doit faire l'objet d'une attention toute particulière et conserver le caractère rural des lieux.

Mise en valeur des rues et places par des traitements de sol appropriés, uniformisation du mobilier urbain, protection des arbres sur les aires de stationnement, plantations...

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE
UTILISES POUR LA REALISATION DE CE DOCUMENT :

- * “Gard - L’art et la nature de ses 353 communes” par Michel de la Torre - Editions Nathan - 1985
- * “Eglises romanes oubliées du Bas-Languedoc », par Pierre A. Clément – Presses du Languedoc – Max Chaleil Editeur – Réédition 1993
 - * « Maisons fortes et châteaux de la viguerie d’Anduze » - Yannick Du Guerny et Brigitte Bonifas – 1990 (Histoire du château des Plantiers)

Sites internet :

- * <http://www.vallee-borgne.org/fr/les-plantiers.php>*
- * http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/merimee/PDF/PA00103933_DOC.pdf
- * <https://archive.org/details/dictionnairetopo00germuoft>
(Dictionnaire topographique du département du Gard, comprenant les noms de lieu anciens et modernes. Eugène Germer-Durand – Paris - Imprimerie Impériale – 1868)

Source photos : CAUE et Commune des Plantiers



*Document réalisé par le
C.A.U.E. du Gard dans
le cadre de la démarche
“Villages de Caractère”*

*A-M. Llanta / T. Voelckel
mai 2014*

